

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.0 Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), tels que modifiés par les règlements (UE) 1272/2020/878

CHAPITRE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Nom du produit	Allume-feu – Cubes compressés (x 96 / x120)
1.2	Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation(s) identifiée(s) Utilisations déconseillées	Produit utilisé pour l'allumage des combustibles solides dans les appareils ménagers. On n'en connaît aucune.
1.3	Coordonnées du Distributeur pour la France Téléphone Fax E-Mail (personne compétente)	Scandinavian Tobacco Group France Le Capitole – 55 avenue des Champs Pierreux 92000 NANTERRE + 33 4 74 65 67 67 + 33 4 74 65 67 65 contact.lightsfrance@st-group.com
1.4	Numéro de téléphone d'urgence N° de téléphone d'urgence	Numéro Orfila – Centre antipoison France + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange	
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Le produit n'est pas classé comme dangereux selon Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
2.2	Éléments d'étiquette Nom du produit Pictogramme(s) de danger Mot(s) signal(s) Mentions de danger Informations complémentaires Conseils de prudence	Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Allume-feu – Cubes bruns écologiques Sans objet Aucun Aucun Aucun Aucun
2.3	Autres dangers	Substance/mélange ne contenant aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations de 0,1 % ou plus. Informations écologiques : La substance/le mélange ne contient pas de composants qui sont considérés comme ont la propriété de perturber le système endocrinien conformément à l'article 57, lettre f) du règlement Sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 du Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques : La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes au sens de l'article 57 (f) du règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques et les restrictions applicables à ces substances (REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances Sans objet - Substances contenues dans les préparations / mélanges

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Les cubes bruns écologiques sont fabriqués à partir de carton pressé gaufré avec de la cire de paraffine (CAS 8002-74-2)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	N° d'enregistrement REACH	Mentions de danger
Paraffine	55	8002-74-2	232-315-6	01-2119488076-30-0009	Non classé

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS



4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation

Voie d'exposition peu probable. Le produit est un solide. Si la respiration est difficile, emmenez la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable pour respirer.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin.

Contact visuel

Rincez les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer ce récipient ou cette étiquette.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés

Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.0 Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), tels que modifiés par les règlements (UE) 1272/2020/878

- | | | |
|------------|--|--|
| 4.3 | Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire | Il est peu probable qu'il soit nécessaire, mais si nécessaire, traiter de manière symptomatique. |
|------------|--|--|

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | | |
|------------|---|---|
| 5.1 | Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction inadaptés | Éteignez avec du dioxyde de carbone, des produits chimiques secs, de la mousse ou du sable.
N'utilisez pas de jet d'eau. |
| 5.2 | Risques particuliers liés à la substance ou au mélange | Mélange de particules et de gaz solides et liquides, y compris des composés organiques et inorganiques non identifiés. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, |
| 5.3 | Conseils pour les pompiers | Combattez le feu avec les précautions normales à une distance raisonnable. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Gardez les récipients au frais en les aspergeant d'eau s'ils sont exposés au feu. Éviter le rejet dans l'environnement. |

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- | | | |
|------------|--|--|
| 6.1 | Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | Retirez ou sécurisez toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle au besoin. Assurez-vous d'une ventilation adéquate. |
| 6.2 | Précautions environnementales | Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les drains, les égouts ou les cours d'eau. |
| 6.3 | Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | Balayez et pelletez dans des barils à déchets ou des sacs en plastique. Transférer dans un récipient à couvercle pour l'élimination ou la récupération. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. |
| 6.4 | Renvoi à d'autres articles | Voir la section : 8,13 |

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

- | | | |
|------------|--|--|
| 7.1 | Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Lavez-vous toujours les mains avant de fumer, de manger et de boire. |
| 7.2 | Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Température de stockage
Durée de conservation
Matériaux incompatibles | Conserver dans un endroit frais/basse température, bien ventilé (sec), à l'abri de la chaleur et des sources d'inflammation. Conservez les produits dans leur emballage d'origine.
Restez au frais. Protéger de la lumière du soleil.
Stable dans des conditions normales. |
| 7.3 | Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) | Agents oxydants
Voir la section : 1.2 |

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | | |
|--------------|---|--|
| 8.1 | Paramètres de contrôle | |
| 8.1.1 | Limites d'exposition professionnelle | Aucune limite d'exposition professionnelle n'est fixée. |
| 8.1.2 | Valeur limite biologique | Non établi. |
| 8.1.3 | CESE et DNEL | Non établi. |
| 8.2 | Commandes d'exposition | |
| 8.2.1 | Contrôles techniques appropriés | Assurez-vous d'une ventilation adéquate. |
| 8.2.2 | Mesures de protection individuelles, telles que les équipements de protection individuelle (EPI) | Suppose qu'un bon niveau de base d'hygiène du travail soit mis en œuvre. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Naturia

Version: 4.0 Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), tels que modifiés par les règlements (UE) 1272/2020/878

Protection des yeux et du visage	Ce n'est normalement pas nécessaire.
Protection de la peau	Ce n'est normalement pas nécessaire.
Protection respiratoire	Normalement, aucune protection respiratoire individuelle n'est nécessaire.
Risques thermiques	Sans objet
8.2.3 Contrôle de l'exposition environnementale	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Solide
Couleur	Marron
Odeur	Bois - paraffine fdour
Seuil olfactif	Non établi.
pH	Pas déterminé.
Point de fusion/point de congélation	Pas déterminé.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Pas déterminé.
Point d'éclair	> 206°C (Fermer le gobelet)
Taux d'évaporation	Pas déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas explosif.
Tension de vapeur	Indéterminé
Vapour density	Pas déterminé.
Solubilité(s)	Insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Pas déterminé.
Température d'auto-inflammation	650 °C
Température de décomposition	Pas déterminé.
Viscosité	Sans objet. Le produit est un solide.
Propriétés explosives	Pas explosif.
Propriétés oxydantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations sur les classes de danger physique	Pas d'information disponible
9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Stabilité et réactivité	Stable dans des conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.
10.4 Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
10.5 Matériaux incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des sources de chaleur forte ou des produits chimiques oxydants.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux(s)	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Gaz/vapeurs toxiques.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<p>11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances contenues dans les préparations / mélanges)</p> <p>Toxicité aiguë</p> <p>Ingestion</p> <p>Inhalation</p> <p>Contact avec la peau</p> <p>Corrosion/irritation de la peau</p> <p>Lésions oculaires/irritations graves</p> <p>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</p> <p>Mutagénicité des cellules germinales</p> <p>Cancérogénicité</p> <p>Toxicité pour la reproduction</p> <p>STOT - exposition unique</p> <p>STOT - exposition répétée</p> <p>Risque d'aspiration</p>	<p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Non classé. Une exposition répétée peut provoquer une sécheresse ou des gerçures de la peau.</p> <p>Sans objet. Le produit est un solide.</p> <p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Il n'y a aucune preuve d'un potentiel mutagène.</p> <p>Aucune preuve de cancérogénicité.</p> <p>Aucune preuve d'effets sur la reproduction.</p> <p>Sans objet. Le produit est un solide.</p> <p>Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sans objet. Le produit est un solide.</p>
<p>11.2 Autres informations</p>	<p>La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne au sens de l'article 57 (f) du règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH) ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus</p>

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<p>12.1 Toxicité</p>	<p>Sans objet. Le produit est un solide.</p>
<p>12.2 Persistance et dégradabilité</p>	<p>Le produit est susceptible de persister dans l'environnement. Une partie des composants est biodégradable.</p>
<p>12.3 Potentiel de bioaccumulation</p>	<p>Non classé.</p>
<p>12.4 Mobilité dans le sol</p>	<p>Non classé.</p>
<p>12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB</p>	<p>Non classé comme PBT ou vPvB.</p>
<p>12.6 Autres effets indésirables</p>	<p>On n'en connaît aucune.</p>

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<p>13.1 Méthodes de traitement des déchets</p>	<p>L'élimination doit être conforme à la législation locale, étatique ou nationale.</p>
<p>13.2 Informations complémentaires</p>	<p>Ne pas laisser entrer dans un égout au sol ou dans un plan d'eau. Inflammable.</p>

SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

ADR/RID

L'IMDG

IATA/OACI

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 4.0 Date: 20.12.2022

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), tels que modifiés par les règlements (UE) 1272/2020/878

14.1	Un certain nombre de	Non classé	Non classé	Non classé
14.2	Nom officiel de transport			
14.3	Classe(s) de danger pour le transport			
14.4	Groupe d'emballage			
14.5	Risques pour l'environnement	Non classé	Non classé comme polluant marin.	Non classé
14.6	Précautions particulières pour l'utilisateur	Voir la section : 2		
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la directive MARPOL 73/78 et au code IBC	Aucune information disponible.	Aucune information disponible.	Aucune information disponible.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange	
15.1.1	Réglementation de l'UE Autorisations et/ou restrictions d'utilisation	On n'en connaît aucune.
15.1.2	Réglementations nationales	On n'en connaît aucune.
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations : 1-16.

Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations : 2, 3,8,11,16.

Références:

Fiches de données de sécurité pour les ingrédients entrants.

Titulaire actuel de l'ECHA pour la cire Paraffine (CCOMME 8002 -74-2).

Avertissements

Les informations contenues dans cette publication ou telles qu'elles sont fournies aux utilisateurs sont considérées comme exactes et sont données de bonne foi, mais il appartient aux utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre usage particulier. STG France ne donne aucune garantie quant à l'adéquation du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. STG France décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommage (autre que celui résultant d'un décès ou d'une blessure corporelle causés par un produit défectueux, s'il est prouvé), résultant de la confiance accordée à ces informations. La liberté en vertu des brevets, du droit d'auteur et des dessins et modèles ne peut être présumée.

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDS)

Non disponible.